

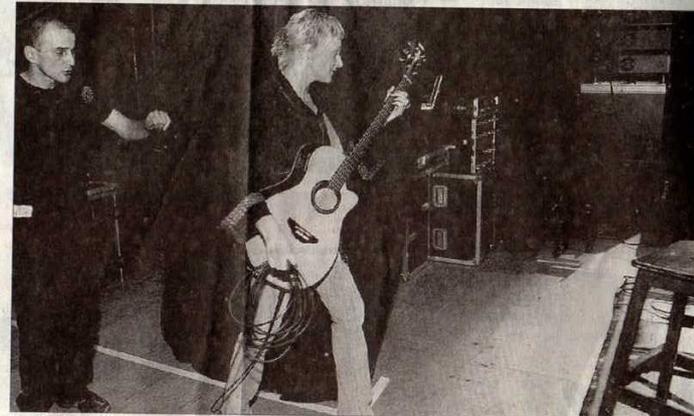
DÉBUTS ■ Grand Concours de la chanson d'expression française, samedi, à Saint-Germain-des-Fossés

Une autre voie vers le succès que la télévision

Ils sont dix, dix finalistes qui se connaissent parfois, s'apprécient souvent, reconnaissent toujours du talent à l'autre. Et du courage, aussi. Car il n'est pas facile d'affronter le regard et l'oreille du public quand on tente de se faire un nom, pire, quand on cherche encore son style. Tous ne l'ont pas trouvé. Toujours difficile, le public est là pour les aider, le jury, aussi, celui du Grand Concours de la chanson d'expression française plus qu'aucun autre.

C'est en tout cas l'avis unanime des finalistes de cette dixième édition qui s'est tenue, samedi, au gymnase de Saint-Germain-des-Fossés, devant quelque 800 spectateurs venus également, sans doute un peu, pour Pierre Perret.

« Ici, c'est du sérieux, se félicite le Vincennois Laurent Sintès. La présence d'une vedette remplit la salle, on joue avec de vrais musiciens et le jury n'est composé que de membres éminents de la Sacem ou presque. ». Informaticien, il a découvert l'épreuve saint-germainoise à



SCÈNE. Bientôt sous la lumière, avec sa seule guitare pour cacher son trac, Sylvia Schmitt s'apprête à affronter le public et le jury des professionnels. PHOTO : RÉMI DUGNE

travers d'autres concours. Unanimité, encore, quant à la télévision impresario. « A la Star Ac, on vote en fonction du capital sympathie qu'inspirent les candidats qu'on voit vivre au jour le jour, con-

damne Jean-Lin Scherrer. La Nouvelle Star privilégie davantage la performance artistique ». Lui vient de Strasbourg et travaille dans l'intérim, en attendant de percer ailleurs, à défaut de crever

l'écran : « Tout ça est très commercial. Cependant, j'ai quand même essayé, mais je n'ai jamais passé les présélections. Tant pis. Aujourd'hui, je ne regrette pas d'avoir fait 600 bornes pour participer à

un concours du niveau de celui-ci. Je suis également en finale de l'Eurodistrict, chez moi, dans l'Est. »

« L'intérêt de ce Grand Concours de la chanson d'expression française est qu'il ne suffit pas d'être interprète, il faut aussi être auteur et/ou compositeur, surenchérit Sylvia Schmitt. Et il n'y pas de formatage, ni d'âge, ni de style. C'est très ouvert. »

Très disputé, aussi. Particulièrement prisé, le concours saint-germainois peut faire la fine oreille. A peine un candidat sur dix est retenu. Le jury n'a ainsi pas manqué de récompenser chacun des finalistes. ■

Le palmarès

1^{er}, Prix Conseil Général (chanson, interprète, auteur et compositeur) : « Valentine », par et de Eric Dimicoli.

2^e, Prix Municipalité de Saint-Germain-des-Fossés. « Petit copain de Marie Gillain », par et de Pascal ASSY

3^e, Prix de la Culture. « Toi » par Gilles Roucaute, de Gilles Roucaute et Laurent Berger.

Également lauréat du prix Groupama.

4^e, Prix du Comité. « Envie de vous » par Sylvia Schmitt, d'Eric Dimicoli et Sylvia Schmitt.

Prix d'encouragement de la SACEM. « Chanter pour toi » par Elodie Donat, Bruno Richy et Liliane Bouc ; « Et je m'en réjouis » par Jean-Lin Scherrer, de Paul Glaeser ; « Mon Arabe du coin » par Laurent Sintès, de Laurent Sintès et Rémi Menge ; « Un amour de chanson » par Jean-Pierre Laurant, de André Riou et Francis Massot ; « La politique des zygomatiques » par Francis Massot, de Patrick Benoit et Francis Massot ; « Bon anniversaire Mme Machin » par Christophe O'Neil, de Muriel Zebst.

Prix « Coup de Cœur » UNAC (Union nationale des auteurs/compositeurs). « Petit copain de Marie Gillain » par et de Pascal ASSY.

Prix du public. « Un amour de chanson » par Jean-Pierre Laurant, de André Riou et Francis Massot.

Prix Jo Moutet. « Valentine » par et de Eric Dimicoli. ■